22me Année — N° 4771 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX:RUE NEUVE, 17 Jeudi 30 Mai 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS DU 29 MAI 1878

Cours à terme de 1 h. 00 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour
Rente 3 0/0	75 15
Rente 5 0/0	110 80
Italien 5 0/0	75 »
Turc 5 0/0	12 40
Act. Nord d'Espagne	308 75
Gaz act. Cie Paris	» »
Act. Banq. de Paris Pays-Bas	1130 »
Act. Mobilier Français	170 »
Act. Lombards	133 »
Act. Autrichiens	552 50
Act. Mobilier Espagnol	685 »
Act. Suez	767 50
Act. Banque ottom.	395 »
Obl. Egypt. unif.	215 »
Act. Foncier France	767 50
Délégations Suez	» »
Act. Saragosse	400 »
Florin d'Autriche	62 3/4

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. Maire et H. Blum, 176, rue du Collége, à Roubaix

BOURSE DE PARIS

(*Service gouvernemental*)

29 Mai

3 0/0	75 30
4 1/2	104 10
Emprunts 5 0/0	110 85

28 Mai

3 0/0	75 30
4 1/2	104 50
Emprunts 5 0/0	110 85

29 mai

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions	Banque de France	3075 00
»	Socié. géné.	460 00
»	Crédit foncier de France	797 00
»	Chemins autrichiens	555 00
»	Lyon	1060 00
»	Est	662 00
»	Ouest	725 00
»	Nord	1390 00
»	Midi	830 00
»	Suez	765 00
5 0/0	Péruvien	16 3/4
Actions	Banque ottomane (ancienne)	000 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	405 00
Londres court		25 14 00
Crédit Mobilier		170 00
Turc		13 55

DEPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 29 mai.

Change sur Londres, 4.83 00; change sur Paris,5,16 00.
Valeur de l'or 101 12.
Café good fair, (la livre) 16 3/8, 00, 16 7/8.
Café good Cargoes, (la livre) 17 1/8.
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:

Hâvre, 29 mai.

Ventes : 500 b., marché calme, mais ferme.

Liverpool, 29 mai.

Ventes : 10,000 balles. Marché inchangé.

Manchester, 29 mai.

Marché améliorant.

New-York, 29 mai.

New-York, 11 1/8.
Recettes 10,000 b.
New-Orleans low middling 80 »/».
Savannah » » 76 1/2.

ROUBAIX, le 29 MAI 1878

Bulletin du jour

Le Sénat a achevé hier, la discussion de la loi autorisant le ministre des travaux publics à entreprendre des travaux de superstructure des chemins de fer ; tous les articles du projet sont votés.

L'ordre du jour a appelé ensuite la discussion du projet de loi présenté par M. Léon Say, ministre des finances, tendant à la création d'une nouvelle rente de 3 0/0, amortissable par annuités. M. Chesnelong a demandé la parole et a prononcé un discours dans lequel il a critiqué le projet, mais par 169 voix contre 99, la Chambre haute, repoussant l'ajournement réclamé par l'honorable sénateur, a déclaré qu'elle passerait à une seconde délibération.

A la Chambre, M. de Mahy a été élu questeur en remplacement de M. Denfert-Rochereau, décédé. On a validé ensuite MM. Haussmann et Billy. La majorité a fixé à lundi avant de se séparer la discussion du traité de commerce franco-italien.

Le monde de la finance tient la paix pour certaine et toutes les bourses de l'Europe montent. Ce mouvement d'opinion témoigne de l'unanimité avec laquelle la nouvelle attitude de la Russie est approuvée. Les hommes d'Etat auxquels va être confiée la suite des négociations, ne resteront pas insensibles au *désiratum* universel ; tout porte à croire, au contraire, qu'ils s'efforceront de le satisfaire. La réunion du Congrès paraissant certaine et tout le monde étant d'accord sur l'opportunité d'un arrangement, il ne s'agit plus que de s'occuper des moyens de procédure les plus prompts, pour préparer l'instrument définitif de paix et en arrêter les termes. A cet égard, il y a tout lieu d'espérer que les cabinets européens se concertent dès à présent afin d'arrêter des résolutions communes.

Les informations venues de Londres et de Saint-Pétersbourg constatent que les plénipotentiaires anglais et russes seront le marquis de Salisbury et le comte Schouvaloff, c'est-à-dire les deux diplomates les plus intéressés à la ratification de l'œuvre pacificatrice qu'ils ont préparée. On sait qu'une entente a été établie, à Londres, avec le comte Schouvaloff sur toutes les questions intéressant la Russie et l'Angleterre exclusivement. Les autres questions, comme celle de la Bessarabie et de l'indemnité de guerre, seront abandonnées au Congrès. Celui-ci aura, d'ailleurs, pour mission de déterminer les principes généraux sur lesquels la paix pourra être établie. Ce but une fois atteint, le Congrès serait remplacé par une Conférence qui aurait lieu à Constantinople. On assure, en outre, que le traité de San Stefano sera considéré, dans le Congrès, simplement comme un programme exprimant les idées de la Russie. Un traité entièrement nouveau sera rédigé puis conclu.

Le *Daily Telegraph* prétend enfin que l'Autriche a fait tout récemment des avances à l'Angleterre pour établir une coopération commune dans le Congrès. S'il en est ainsi, la besogne sera à peu près faite d'avance.

Les journaux de Paris, publient cette communication :

Le comité de Jeanne d'Arc

« En engageant les vrais Français à venir avec calme déposer aux pieds de la vierge de Domremy des couronnes, hommage discret de souvenir et de patriotisme, le comité de Jeanne d'Arc pouvait s'attendre aux insultes de la démagogie et aux provocations des amis du désordre; il se sentait assez suivi pour braver celles-là, il entendait ne répondre à celles-ci que par le silence et le recueillement.

» Mais ce qu'il n'aurait jamais osé supposer, c'est que cette démonstration éminement pacifique pût donner de l'ombrage au gouvernement, ni que la police se crût en droit de s'y opposer, et cependant le fait est maintenant constant. M. le préfet de police vient de prévenir le comité, qu'en exécution d'une décision du gouvernement, il prenait, dès à présent, les dispositions nécessaires pour empêcher autour de la statue de Jeanne d'Arc, non-seulement tout attroupement tumultueux, ce qui est son droit et même son devoir, mais aussi tout dépot isolé de fleurs et de couronnes, ce qui montre ce qu'est devenue la liberté sous la république.

« A Dieu ne plaise que, pour fêter Jeanne d'Arc, les femmes de France veuillent pousser les Français à entrer en lutte avec l'autorité ! Non ! Nous ne ferons pas appel à la force. Et, comprimant une fois de plus les battements de notre cœur, nous céderons puisqu'il le faut. D'ailleurs, si à Paris, il n'est plus permis d'offrir une couronne à Jeanne d'Arc, le 30 mai, en aura du moins bientot le droit de lui élever un monument digne d'elle à Domremy, et nous ne devons pas oublier que c'était le but réel et durable de notre entreprise.

Pour le comité,
Duchesse de Chevreuse.

N. B.— Les sommes envoyees pour les couronnes seront, sauf avis contraire des souscripteurs, attribuées au monument dont le comité met, dès aujourd'hui, le projet au concours.

Les couronnes déjà adressées au comité, ou qui, ne pouvant être décommandées, lui parviendront encore, seront par ses soins portées à Dommery.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 28 mai.

On s'occupe beaucoup à Paris d'une brochure politique parue, hier, chef Dentu, et évidemment inspirée par une pensée royaliste.

Cinq mois de République est signé Paul Boiville, pseudonyme sous lequel se cache, assure-t-on, un personnage politique considérable. C'est à proprement parler un véritable pamphlet dont le ton rappelle le *spectre rouge* de Romieu, et dont la conclusion est un appel énergique à la résistance contre les tendances monarchiques du gouvernement et de la majorité républicaine.

Vous lirez avec intérêt les dernières pages de l'auteur;

« Nous avons six mois à attendre.

» L'intermède sera rempli par le vacarme de l'Exposition.

» Le fastueux bric-à-brac du Champ-de-Mars a deux buts. Le premier, de détourner l'attention des derniers préparatifs auxquels se livre la révolution pour installer définitivement la République. Le second, de faire patienter la multitude de prolétaires qui attendent le moment de se précipiter à la curée promise et attendue.

» C'est l'avis de plusieurs négociants et industriels qui ne se gênent plus pour dire :

— On nous avait tant promis que les élections du 14 octobre et la soumission du Maréchal nous ramèneraient l'âge d'or que nous avions la candeur d'espérer. Nous nous abusions. L'âge d'or n'est point venu, les affaires sont plus rares que jamais; notre stock de marchandises grossit tous les jours et nous nous sommes demandé souvent s'il n'était pas urgent de fermer tous les ateliers.

» L'Exposition nous offre enfin un débouché, mais un débouché factice. Nous écoulons nos produits de façon à vivre au jour le jour, mais rien encore qui nous donne la confiance de regarder l'avenir en face et nous inspire l'audace des grandes entreprises.

» Nous avons bien peur que l'Exposition ne ressemble au bal somptueux donné par un commerçant peu délicat, la veille de sa banqueroute, et dont les huissiers viennent éteindre les bougies.

Il est impossible de prévoir comment elle finira, mais quand les dernières travées, qui ont couté si cher, seornt enlevées du Champ-de-Mars, il est sûr que nous nous retrouverons dans la même situation qu'avant le premier mai.

— Et qu'en résultera-t-il ?

— Il est à craindre que deux cent cinquante mille affamés ne descendent dans la rue et ne demandent du pain !

« On a souvent parlé de la Commune légale se substituant à la Commune insurrectionnelle. Ce dénoûment est apparu, dès la première heure, comme la conséquence logique de l'établissement de la République.

Aujourd'hui, ce péril est imminent. Pour s'en apercevoir, il n'est pas besoin de se reporter aux journaux indisciplinés dont les cyniques révélations jettent de sinistres clartés sur les espérances du parti, mais dont l'attitude imprudente est ordinairement désavouée par les organes plus avisés et plus autorisés de la révolution. Il suffit de relire le texte des lois qui emprisonnent tout ce que nous aimons et tout ce que la France respecte. Il suffit de regarder autour de soi et de contempler la religion bafouée, le clergé dénoncé aux massacreurs d'ôtages, l'école transformée en atelier de démoralisation, la magistrature mise en suspicion, l'armée désorganisée et encouragée dans l'esprit d'indiscipline, les finances délapidées.

» Les hommes qui ont juré la ruine de tout l'édifice social se sont embusqués derrière la constitution Wallon. Pour déjouer leurs funestes intrigues, nous nous sommes retranchés dans l'art. 8 qui rend cette constitution revisable à jour fixe et violable dans tous les temps.

« Abandonnés par nos chefs naturels, nous gardons le droit de résister, chacun dans la mesure de nos forces, d'opposer des actes aux actes et de préparer la voie au changement qui doit faire luire des jours meilleurs sur le pays.

» Puissent ceux qui lisent ces lignes se convaincre que leur perte est inéluctable à moins, qu'ils ne s'éveillent de l'état de prostration où les a plongés le plus inconcevable découragement ! Puissent-ils se persuader de la nécessité de fonder une opposition sérieuse et fortement constituée, non point une opposition bruyante et tracassière, uniquement inspirée sur l'intérêt du parti ! Puissent-ils ne pas oublier que les Républiques passent et que la France reste ! »

(Cette brochure se vend un franc).

Les lettres d'invitation pour le Congrès ont été expédiées dimanche dernier dans la journée par la chancellerie de l'Empire d'Allemagne.

Les puissances garantes qui sont convoquées à Berlin avaient déjà été pressenties. Elles avaient d'avance accepté l'invitation qui allait leur être adressée.

La réunion du Congrès est certaine.

Entre deux maux, il faut choisir le moindre. Le Congrès de Berlin effacera, la France présente, l'œuvre du Congrès de Paris. La Russie fera des concessions à l'Angleterre, mais l'Angleterre, de son côté, ne pourra se dispenser d'accorder à la Russie le bénéfice naturel et logique de sa victoire.

Si la Russie cède en partie sur Batoum et sur la Bulgarie, l'Angleterre aussi cèdera en partie sur Kars et sur la Bessarabie. C'est du moins ce qui se dit déjà dans les cercles diplomatiques.

Même en dehors des informations officielles qui manquent toujours, et des décisions futures qu'on ne connaît pas encore, il est clair, pour tout esprit sensé et réfléchi, que le voyage du comte Schouwaloff a abouti à une transaction ; et qui dit transaction, dit concessions mutuelles.

On m'écrit de Londres que les esprits qui veulent voir partout des dessous de cartes, prétendent que le prince de Galles n'a éprouvé aucun refroidissement ; son indisposition serait toute diplomatique et, s'il y a eu refroidissement, ce serait entre le prince et les ministres dirigeants. Déjà l'on avait remarqué que les sympathies françaises de l'héritier de la couronne n'étaient pas complétement partagées par la reine et par son gouvernement ; le prince avait même reçu quelques reproches maternels à propos de son refus d'assister au banquet donné en l'honneur du prince impérial d'Allemagne. Rien d'impossible à ce que la bouderie s'en mêle et aille jusqu'à.... la maladie.

On sait que le collége de l'Assomption de Nîmes avait intenté des poursuites contre le *Petit Méridional* qui avait publié la fausse nouvelle d'une révolte dans ce collége. On sait encore que ce journal a été condamné, pour ce délit, par le tribunal correctionnel de Montpellier, dans son audience du 14 mai, comme coupable *de la publication de nouvelles fausses* à 50 francs d'amende et aux dépens, avec insertion dans plusieurs journaux.

Le tribunal a rejeté la demande en dommages-intérêts, en ce motif exprimé dans un des considérant : *Que le Collége de l'Assomption, si honorablement connu, n'a pu souffrir aucun préjudice sérieux de l'article incriminé.* En conséquence, il n'a pas cru devoir admettre l'accusation de mauvaise foi.

Le Directeur de ce collége a relevé appel de ce jugement.

DE SAINT CHÉRON.

(*Autre correspondance*)

Paris, 28 mai 1878.

Il y a bien décidément deux courants opposés au sein de la majorité à propos de la ratification du traité de commerce avec l'Italie. L'un veut la ratification immédiate sans phrase, il nie les résultats des enquêtes commerciales, se moque des conclusions du remarquable rapport de M. Ancel qui tendent à ne rien innover en matière de traité de commerce jusqu'à la promulgation du tarif général des douanes dont le Parlement est saisi ; enfin il argue de l'importance de nos relations politiques avec l'Italie pour ne pas mécontenter cette puissance en ajournant la ratification ; on le soupçonne fort d'avoir inspiré les derniers articles de l'*Opinione* et du *Diritto*, pour s'en faire une arme à l'effet de précipiter une résolution de la Chambre conforme à ses sentiments. Ce courant est particulièrement représenté par M. Gambetta et les opportunistes; il a pour organe la *République française*. Mais je dois le constater, il fait plus de bruit qu'il n'est gros, car le plus grand nombre des membres de la gauche ne sont pas avec lui.

L'autre, en effet, rallie tous les sénateurs et les députés républicains qui connaissent les souffrances de l'industrie dans les départements, qui ont promis de leur venir en aide par la révision des tarifs, et qui ne veulent pas manquer à leurs engagements, sous prétexte de politique pure, et parce que divers journaux italiens prétendent que si nous ne ratifions pas de suite le traité, ils se passeront de nous. Ces membres du parlement qui savent que nos exportations en Italie dépassent 100 millions, et que 50 millions de nos produits seraient sacrifiés si le traité n'était pas modifié, se refusent à rien signer, tant que de nouvelles négociations n'auront pas amené les changements qu'ils jugent indispensables.

Ces changements énumérés dans le rapport de M. Berlet, portent principalement sur les tissus de soie et de laine; sur les velours de coton, les objets de verre et de cristal, les chapeaux de paille et de sparterie, les vinaigres, semoule, savons de parfumerie, l'acide stéarique, le cirage, les fruits confits et les fromages

Hier, la lecture du rapport de M. Berlet a été fréquemment interrompue par des commissaires favorables à la ratification immédiate et qui faisaient observer que les négociations nouvelles, si elles venaient à prévaloir ne demanderaient pas moins de plusieurs mois, que jamais l'Italie ne consentirait à subir ce délai et qu'autant valait déclarer franchement qu'on ne voulait pas traiter avec elle. Bref, ces com-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 30 Mai 1878.

— 97 —

LA

CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

CV.

(SUITE)

— Le fanatisme religieux, plus grand, plus terrible peut-être à Jérusalem que partout ailleurs. Si vous vous heurtez à lui, vous vous y briserez !

Il n'y a donc que des musulmans dans la ville sainte ? dit la princesse avec un certain étonnement.

— Il y a au contraire des gens de toute race et de toute nation .. et surtout des juifs... qui servent d'intermédiaires à tout le monde, dans les négociations difficiles ou suspectes...

— C'est précisément un juif qui m'a envoyée ici ; c'est par un juif que j'ai pu retrouver la trace de ma chère Rahel.

— Leurs femmes, plus habiles encore, singulièrement intelligentes — douées d'un remarquable esprit d'intrigue, passent leur vie avec les femmes de tous les harems, dont on leur permet la libre pratique, et où elles ne vont pas seulement vendre des parfums et des étoffes, mais où elles se font les intermédiaires complaisantes des prisonnières et de ceux qui rôdent autour de leur prison. Elles remplissent l'office du facteur de la poste, sans faire timbrer leurs lettres... mais elles font payer leurs services.

— Est-ce que tout ne se paie pas en ce monde ? demanda Stella, avec un geste de résignation ou plutôt d'indifférence, j'avoue pour mon compte que je n'ai jamais regretté mon argent, quand il a été bien gagné par ceux à qui je l'ai donné... Si donc vous connaissez quelques-unes de ces précieuses habituées des harems, je vous prierai de me mettre promptement en rapport avec elles. Le temps presse, et je n'ai pas une minute à perdre.

CVI

Le lendemain, dès la première heure, la princesse voyait entrer dans la chambre qu'elle occupait au couvent des Dames de Jérusalem, une femme d'un certain âge, dont les grands traits, le nez aquilin, et les yeux noirs et profonds révélaient aux regards les moins observateurs, une descendante authentique de Sarah, de Rébecca et de Rachel. Madame Ismérief, qui savait parler à chacun la langue qu'il entendait le mieux, et qui se servait toujours des arguments les plus propres à convaincre son interlocuteur, fut bientôt certaine du zèle et de la bonne volonté de la vénérable madame Samuel, marchande à la toilette, honorée de la confiance des plus grandes familles de Jérusalem.

Stella, en deux mots, lui expliqua ce qu'elle attendait d'elle.

— Je connais cette Rahel, dit la juive ; je suis la première fournisseuse du harem d'Edem-pacha. Mais cette jeune fille, qui est belle, pourtant, est pour moi une mauvaise cliente. Elle n'achète jamais rien !

— Servez-la bien, pourtant ! dit la princesse ; je suis plus riche qu'elle, et c'est moi qui paierai... Je suis même disposée à payer beaucoup, voulant aussi beaucoup demander.

— Parlez, dit la juive; j'agirai.

— Il s'agit d'une évasion !

— Une évasion de chez le pacha ?

— Oui !

— Y pensez-vous ?

— Je ne pense qu'à cela !

— Mais c'est tout simplement impossible !

— Rien n'est impossible à qui parle d'or !

— Mais savez-vous que si j'étais surprise je serais chassée de la ville, jetée en prison, peut-être mise à mort ?

— La récompense sera en proportion du danger... et vous ne vous laisserez pas prendre !... Vous n'aurez que des paroles à porter, et les paroles sont difficiles à saisir.

— Je ne sais comment vous vous y prenez, dit la fille d'Israël; mais vous me faites faire tout ce que vous voulez ! Je vais demain au harem, et je puis y porter votre premier message.

— A merveille !

— Dites donc à la jeune fille, qui sait que je suis venue ici pour elle, que je lui ai trouvé un asile sûr et discret, chez des gens dont le dévouement est à toute épreuve, qu'elle tâche de s'enfuir de ce palais, qui n'est qu'une prison pour elle, et de venir me trouver... Je réponds du reste.

— Mais vous ne la recevrez pas ici, j'imagine ? Le couvent chrétien est suspect aux musulmans, et dans un cas d'évasion, c'est là qu'on viendrait tout d'abord chercher la fugitive... vous compromettriez inutilement les religieuses, vous même, moi aussi, pardessus le marché, et vous rendriez plus pénible la condition de celle dont vous souhaitez si ardemment la délivrance... à coup sûr, ce n'est pas cela que vous voulez !

— Non certes ! fit la princesse; mais ne craignez rien ! J'ai pensé à tout cela, et mes mesures sont bien prises. Dites à Rahel qu'elle tâche seulement de sortir du palais, et que je réponds du reste. Chaque soir je l'attendrai hors de la ville, avec des chevaux et des hommes à moi, non loin du torrent de Cédron, à la porte du jardin des Oliviers, un endroit solitaire, mais en même temps un site respecté également par les chrétiens et les musulmans. C'est là qu'elle viendra me rejoindre, et c'est de là que je la conduirai dans l'asile préparé pour elle.

— Demain la jeune fille saura tout, dit la matrone. Soyez prudente et discrète. La police de Jérusalem ne le cède point à celle des plus grandes villes d'Europe, et le secret qu'on n'y garde point à lèvres fermées tombe bientôt dans l'oreille de qui ne doit point l'entendre.

— Soyez tranquille, dit madame Ismérieff; j'ai vécu en Russie, et je sais me taire.

CVII

Cinq jours de suite, Stella se rendit chaque soir à l'endroit désigné, et, cinq jours aussi, elle rentra en ville sans avoir vu paraître celle qu'elle attendait si impatiemment. Elle finissait par se demander si la Juive ne l'avait point trompée ; il lui semblait impossible, si son amie était prévenue, qu'elle pût tant tarder à se trouvez au rendez-vous. Cette incertitude lui devint bientôt insupportable. Aussi, malgré la prudence que madame Samuel lui avait tant recommandée, elle ne put s'empêcher de retourner encore une fois chez le pacha.

Elle n'eut pas besoin d'interroger Rahel pour être bien certain qu'elle avait reçu son message. L'espérance brillait dans ses yeux, et donnait à son visage je ne sais quel radieux épanouissement que la princesse ne lui connaissait pas.

— Pauvre créature ! murmura-t-elle, l'attente du bonheur la rend vraiment charmente... que serait-ce donc, si c'était le bonheur lui-même ? Je crois, par exemple, qu'il ne faudrait pas lui donner de déceptions... elle serait capable d'en mourir.

— Ah ! ma princesse, que tu es bonne, et que je suis touchée de ce que tu fais pour moi, dit la jeune fille, en lui serrant la main, dès qu'elle trouva l'occasion d'échanger une parole avec elle.

— Hélas ! dit la princesse, je n'ai rien fait encore ; mais je suis pleine de bonne volonté... et d'espérance. Chaque soir je t'attends, à l'endroit que la Samuel t'a indiqué...

— Je le sais, et je meurs d'impatience de ne pouvoir encore te rejoindre...

— Le pourras-tu jamais ?

— Oui, à force de le vouloir ! Tu permets que Zuléïka m'accompagne ?

— Je sais qu'elle mérite de ne pas être séparée de toi !... Venez donc toutes deux.

Demain la Juive te remettra une somme, avec laquelle tu pourras peut-être gagner quelques-uns des serviteurs du pacha, qui faciliteront ta fuite. Ceci est fort délicat, je le sais, mais tu es prudente et avisée, fais tout pour le mieux de nos intérêts...

— Oui, ma princesse, et dès que je serai hors de ces murs, je courrai au jardin des Oliviers.

— Tu me trouveras à vingt pas de la porte d'entrée, dans un grand tombeau qui me sert de refuge ; je fais bon ménage avec les ombres de ceux qui l'habitaient avant moi... la mort protége la vie ! Mais adieu ! je ne veux pas te parler davantage. Il est inutile et dangereux d'exciter des soupçons qui attireraient sur toi une surveillance plus ombrageuse et plus étroite... Tu me connais. Tu sais que tu peux croire en moi.